

La session parlementaire est repartie de plus belle à Ottawa.

Dès la première semaine, j'ai exprimé à la Chambre des communes mon désaccord sur le projet de loi C-39 destiné à modifier sept lois qui concernent l'environnement – la Loi sur l'évaluation d'impact, la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, la Loi sur les pêches, la Loi sur les eaux navigables canadiennes et la Loi sur les espèces en péril. Ces modifications étant destinées à accélérer de grands projets, je suis d'avis que de graves atteintes seront portées aux droits des travailleurs, à l'environnement et à la démocratie dans son ensemble.

Je porterai aussi toute mon attention sur le projet de loi C-261, qui demande une augmentation de 10 % de la pension des 65 à 74 ans, pour une meilleure équité entre les aînés.

Mais ce qui retient particulièrement mon attention en cette première semaine de travaux sont les ratés du tristement célèbre logiciel Curàm, qui a fait à nouveau parler de lui dans les médias. Curàm, système informatique des prestations fédérales, dont le coût exorbitant – plus de 6 milliards de dollars! – ainsi que les retards constatés dans le versement de la pension de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti pour des milliers d'aînés, est source d'incompréhension. Dans un contexte d'augmentation de la pauvreté chez les aînés, le Bloc Québécois entend demander une enquête indépendante sur le sujet.

Enfin, nous demeurerons vigilants concernant le déploiement des programmes d'aide pour les entreprises dans le contexte de guerre tarifaire avec les États-Unis.

Andréanne Larouche
Votre députée de Shefford

andreannelarouche.ca | 450 378-3221